

Le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération se caractérise par une activité touristique dynamique qui génère 80 000 000 € de dépenses touristiques annuelles.

200 établissements à vocation touristique emploient 793 salariés sur le territoire. Forte de cette spécificité territoriale, l'Agglomération vous accueille sur un territoire authentique qui rassemble 73 500 habitants sur 57 communes.*

*Source CAD, données chiffrées de 2019



L'AGGLOMÉRATION SOUTIEN LES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Vous souhaitez **créer, reprendre ou améliorer une activité touristique** ?
Bénéficiez du **soutien financier de votre Agglomération**.

Le Tourisme est un levier majeur du développement économique de Guingamp-Paimpol Agglomération.

L'Agglomération accompagne les initiatives visant à développer ce secteur clé de notre économie au moyen de **2 dispositifs d'aides** à destination des hébergements touristiques, des restaurants, des équipements et sites d'intérêt touristique et/ou culturel et patrimonial, des artistes et artisans d'art et des grands projets touristiques structurants. Le premier dispositif est spécifique à l'Agglomération et le second, le Pass Commerce Artisanat, relève d'un co-financement entre la Région et Guingamp-Paimpol Agglomération.

Les bénéficiaires

Toute personne physique ou morale dont les associations, les Sociétés Civiles Immobilières (SCI) dont au moins 50% du capital est détenu par l'entrepreneur individuel ou la société d'exploitation ou les associés de cette société (les franchises sont exclues du dispositif).

Les aides : Dispositif Tourisme

Types de projet	Dépenses éligibles	Taux de la dépense subventionnable	Subvention maximale	Commentaires
Meublés touristiques	De 3 000 à 10 000€	30%	3 000€	Aide pour 1 meublé / Financement de 2 meublés max. par propriétaire
Chambres chez l'habitant				Aide pour 1 chambre / financement de 3 chambres max. par propriétaire / Bonification de 1 500€ pour les projets intégrant la table d'hôte
Hébergements insolites				Aide pour 1 hébergement /financement de 2 hébergements max. par propriétaire
Gîtes de groupe	De 5 000 à 100 000€	20%	20 000€	
Camping à la ferme	Jusqu'à 15 000€	30%	4 500€	Projet de création
Camping à la ferme	Jusqu'à 8 000€	30%	2 400€	Projet de modernisation
Équipements et sites d'intérêt touristique et/ou culturel et patrimonial	de 5 000 à 100 000€	20%	20 000€	
Grands projets touristiques structurants	500 000€	20%	100 000€	

Les aides : Pass Commerce Artisanat

Types de projet	Dépenses éligibles	Taux de la dépense subventionnable	Subvention maximale	Commentaires
Hôtels	De 6 000 à 25 000€	30%	7 500€	Les investissements immobiliers représentent 50% maximum de l'assiette éligible
Campings				
Restaurants				
Artistes et artisans d'art	De 6 000 à 25 000€	30%	7 500€	

Les critères d'éligibilité

Les critères d'éligibilité généraux sont le maintien de l'activité pendant 5 ans, l'adhésion à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), le partenariat avec l'Office de Tourisme de Guingamp-Baie de Paimpol et l'utilisation et la promotion des produits locaux. Les projets sont également soumis à des critères d'éligibilité spécifiques en fonction de leur type.

Pour toutes demandes de renseignements et pour vous faire accompagner dans votre projet, le service Tourisme et Sport est à votre disposition.

Retrouver les actualités et les informations de l'Agglomération sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Pour les actualités et informations touristiques, consultez le site de l'Office de Tourisme : <https://www.guingamp-paimpol.com/>

Nous contacter

Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

11 rue de la trinité
22200 GUINGAMP
02 96 13 59 59

devtouristique@guingamp-paimpol.bzh

Vos contacts :

↳ Soizic LE CALVEZ

↳ Amélie DESJARS